

ECONOMIE *et* FINANCES

M A D A G A S I K A R A

Newsletter

www.mef.gov.mg

Nosy Be

Fotodrafitr'asa maro no notokanan'Andriamatoa Filohan'ny Repoblika Andry RAJOELINA ny 4 sy 5 Novambra 2022 tany Nosy Be. Anisan'izany ny lâlana mirefy 24 km, mampitohy an'i Fascène sy Madiro ary fametrahana vatofehizoro ho fanombohana ny fanamboarana ny ampahan-dâlana mampitohy an'i Hell ville sy Andilana. Mirefy 26 km ity farany, ary samy vatsian'ny Banky Iraisam-pirenena vola amin'ny alalan'ny tetikasa PIC.

Ankoatra izay dia notokanana ny 4 Novambra ihany koa ny Masoivohon'ny Banky Foiben'i Madagasikara any an-toerana. Anton'izany ny fitombon'ny vola nokirakiraina satria tao anatin'ny 5 taona dia nitombo 150% ny vola nivoaka teto amin'ny BFM ary ny vola nirotsaka indray dia nihoatra ny 200%. Nitombo hatrany ireo banky sy orinasa mpampindram-bola eto Nosy Be. Tsy adino ihany koa ny fandraisana ny vola avy amin'ny Trésorerie Principale, ny Commune Urbaine, ny Ivon-ketra, ny Fadintseranana, sns.



COP 27

Tontosaina ny 6 hatramin'ny 18 novambra 2022 any Sharm El-Sheikh, Egypta ny fivoriana an-tampony andiany faha-27 amin'ny fifanarahana lasitry ny Firenena Mikambana mikasika ny ady amin'ny fiovaovan'ny toetrandro na COP27. Ny Filoham-pirenena Andry RAJOELINA no nitarika ny delegasiona malagasy ary ny Talen'ny Kabinetran-dRamatoa Minisitry ny Toekarena sy ny Fitantanam-bola, ANDRIANAIVOHERY Florence no nisolo tena azy tany an-toerana. Nandray anjara tamin'ny « Finance Day » ity farany ka nanamafisany ny tokony hamoahana haingana ireo famatsiambola nampanantenaina nandritra ny COP 21 tao Paris.



sary : MEDD

AFAFI- Nord

Tonga nanotrona ny fivoriana faharoan'ny Komity mpanara-maso ny asa mahakasika ny fandaharan'asa AFAFI-Nord SAVA ny Minisitry ny Toekarena sy ny Fitantanam-bola RABARINIRINARISON Rindra Hasimbelo sy ny Minisitry ny Industria sy ny Varotra ary ny Fanjifana, Andriamatoa RAZAFINDRAVAHY Edgard, ny zoma 11 novambra 2022. Manamarika ny maha-zava-dehibe ny fiaraha-miasa misy eo amin'i Madagasikara sy ny Vondrona Eoropeana izao fanotronana izao. Nampatsiahivin-dRamatoa Minisitry fa manohana hatrany ireo ezak'ireo mpiantsehatra ao anatin'ny fandaharan'asa AFAFI Nord ny tenany mba hahatrarana ireo tanjona andrasana.



Tax Administration Diagnostic Assessment Tool (TADAT) Evaluer pour mieux avancer

Les premières semaines d'Octobre ont été marquées par une mission d'évaluation du système de l'administration fiscale malgache à travers l'Outil diagnostique et d'évaluation de l'administration fiscale ou Tax Administration Diagnostic Assessment Tool (TADAT), effectuée conjointement par le FMI, la Banque mondiale et l'African Tax Administration Forum (ATAF).

En réponse à la requête de Madame Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, Ministre de l'Économie et des Finances, du 22 avril 2022, exprimée auprès du Fonds monétaire international (FMI) lors des Réunions annuelles de Printemps, Ce second TADAT du 3 au 19 octobre 2022, constitue un point de comparaison dans l'évaluation de la performance de la Direction générale des impôts (DGI) avec la première évaluation dite de référence conduite en 2015, et pourrait également avoir vocation à identifier les réformes prioritaires, accélérer leur mise en œuvre et documenter plus aisément les progrès réalisés lors des évaluations ultérieures.

Ainsi, conformément à la procédure à suivre, cette phase d'évaluation sur place dans le pays par l'équipe d'évaluateurs dirigée par

M. Michel Bua et composée de MM. Yves de Santis, conseiller résident auprès du Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique australe (AFRITAC-Sud), Patrick Fossat, expert auprès du Fonds monétaire international, Herilala Axel Fanomezantsoa de la Banque mondiale, et Séguiby Joachim Kientga, expert de l'ATAF, a débuté -après ouverture par M. Ramanampanoharana, Secrétaire général du Ministre de l'Économie et des Finances- par une première réunion technique dirigée par M. Germain, Directeur Général des Impôts.

Présentation des objectifs, des procédures et des résultats directs de la démarche de diagnostic TADAT faite, une série de rencontres avec les principaux responsables concernés par l'évaluation et des visites sur le terrain à la Direction des grandes entreprises (DGE), à un Service régional des entreprises (SRE) d'Analamanga et au Centre fiscal du 1^{er} arrondissement ont permis de :

- rassembler les informations et les données factuelles relatives à chaque indicateur et à chaque dimension de mesure,
- examiner les procédures de travail des bureaux opérationnels/sur le terrain
- procéder à la notation, préparer le projet de rapport d'évaluation et entamer la phase post-évaluation.

Par ailleurs, la mission ne s'est pas limitée aux murs de la DGI car d'autres chefs de département tels que M. Lainkana, Directeur général des Douanes, M. Raharijaona Ndrinarilala, Directeur de la Comptabilité publique, des représentants de la Cour des comptes, du Conseil d'État et du Bureau des infractions anti-corruption (BIANCO), ainsi que les Présidents du Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) et de la Chambre de commerce ont également été sollicités.

Une réunion de restitution de l'évaluation TADAT a été organisée dans les locaux du MEF, le 19 octobre 2022. Parallèlement, les résultats provisoires de l'évaluation TADAT ont été présentés aux principaux partenaires au développement, dont le PNUD, la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Intosai, le même jour.

Les résultats de l'évaluation TADAT fournissent, entre autres un point de vue sur la santé de l'administration fiscale et une occasion pour les autorités du pays de discuter des résultats et d'établir un programme de réformes comprenant des objectifs clairs, des priorités et des activités à mettre en œuvre, ainsi qu'un calendrier et y assurer le suivi.

Un rapport d'évaluation provisoire (REP) a été remis préalablement le 17 octobre 2022 au DGI. Les commentaires de l'administration fiscale sur le projet de REP seront examinés par l'équipe d'évaluation et, le cas échéant, pris en compte dans la version finale du rapport d'évaluation, après examen par le Secrétariat TADAT.

A suivre.



Prévoyance sociale des agents de l'Etat : Campagne d'information sur les droits fondamentaux et la retraite complémentaire

Le Service Central de la Prévoyance des Agents de l'Etat (SCPAE) a lancé une campagne d'informations sur les droits fondamentaux des agents de l'Etat en exercice et ceux qui sont déjà à la retraite. Des descentes ont alors été effectuées auprès de différents départements ministériels, au cours desquelles l'équipe du SCPAE ont informé les ressources humaines de l'Etat sur les différents services dont ils peuvent bénéficier en matière de prévoyance sociale tels que le secours au décès et les rentes. En ce qui concerne le Ministère de l'Economie et des Finances, les séances de sensibilisation se sont tenues dans le courant du mois d'octobre. C'était aussi l'occasion pour le SCPAE, et des émissaires des maisons d'assurance que sont Aro et Ny Havana, d'aborder avec les agents le thème de la « Retraite complémentaire ». Les agents de la Direction Générale des Finances et des Affaires Générales (DGFAG) n'étaient pas en reste.



Nomenclature Budgétaire de l'Etat : Lancement de la seconde partie de la réforme

Pour l'amélioration de l'efficacité de la gestion des finances publiques. Le Ministère de l'Economie et des Finances, avec l'assistance technique du Fonds Monétaire International (FMI) a lancé la réforme de la Nomenclature Budgétaire de l'Etat (NBE). Le 17 octobre 2022, la seconde partie de la réforme a été lancée. Celle-ci s'est portée principalement sur la « nomenclature économique ». Le début des travaux, lesquels s'étalent sur une période de deux semaines, soit jusqu'au 28 octobre, a été ouvert officiellement par le Secrétaire Général. Cette mise à jour de la nomenclature économique vise à la mettre en cohérence avec les standards internationaux et avec les bonnes pratiques en la matière. La réforme de la NBE est essentielle au renforcement du processus de préparation, d'exécution et de suivi du budget de l'Etat. La mise en place de la nomenclature fonctionnelle a déjà conduit à des améliorations dans la gestion des finances publiques.



Validation de services précaires : Renforcement de capacité des SRSP

Les vagues de formation des Services Régionaux de la Solde et des Pensions (SRSP) sur la validation des services précaires se sont déroulées sur quatre semaines, durant le mois d'octobre, dans les locaux du Service de la Validation des Services Précaires (SVSP) à l'immeuble de l'EDBM à Antaninarenina. Tous les SRSP répartis sur l'ensemble du pays ont bénéficié de ces séances de renforcement de capacité. La validation des services est une procédure permettant la prise en compte des services effectués par les agents ECD, ELD, EFA avant la titularisation et ceux qui ont travaillé dans le secteur privé avant leur entrée dans l'Administration publique. La validation des services précaires comptabilise le montant que l'agent doit verser dans la Caisse de Retraite Civile et Militaire (CRCM). Il ne s'agit pas d'une étape obligatoire. Mais, elle permet de valoriser les Indemnités d'Installation de Retraite (IIR) ainsi que la pension de retraite. Cette formation contribue à renforcer la déconcentration des services publics dans le cadre d'une administration de proximité.

